RMV FORMATION PRO

PROGRAMME DE FORMATION

TITRE PROFESSIONNEL

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière

PARCOURS VAE

DURÉE	EFFECTIF	NIVEAU	TARIF
70 h	**2**	**5**	**2 500 €**
10 journées	candidats en moyenne	RNCP 41862	net de taxe

EURL LUD AUTO ECOLE
56, avenue Maréchal Foch - 81000 Albi
Tél. 05 63 47 01 18

SIRET 850 771 155 00015 | Agréments E1908100050 / F1908100010
N° d'enregistrement 76 81 10 15 55 81

Mise à jour : 09/2026

LA FORMATION

Un parcours VAE accompagné et structuré

De la faisabilité à la préparation du jury, avec un suivi administratif et pédagogique tout au long du parcours.

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

1 Préparer le dossier
Analyse du parcours, recueil des expériences et identification des éléments à valoriser.

2 Rédiger le dossier de validation
Description de l'expérience professionnelle et personnelle, avec les preuves attestant la réalité de la pratique professionnelle.

3 Préparer les épreuves
Préparation méthodologique aux épreuves et entraînement à la présentation devant le jury.

4 Finaliser le parcours
Suivi des démarches et des validations sur la plateforme France VAE.

ACCÈS ET GESTION DU PARCOURS VIA FRANCE VAE

Le parcours de VAE TP ECSR est organisé et suivi sur la plateforme France VAE avec l'appui de notre architecte-accompagnateur de parcours (AAP).

Lors d'un entretien initial, l'accompagnateur analyse l'expérience, les besoins et le projet du candidat afin de définir un parcours personnalisé. Il accompagne la constitution du dossier de faisabilité et sa transmission au certificateur pour l'examen de la recevabilité.

Il assure ensuite le suivi administratif et pédagogique du parcours, l'accompagnement méthodologique à l'élaboration du dossier de validation et la préparation aux épreuves devant le jury.

Le candidat participe activement aux démarches, fournit les justificatifs nécessaires et réalise les validations qui lui incombent sur la plateforme.

À RETENIR La décision de recevabilité appartient au certificateur. L'attribution totale ou partielle de la certification relève du jury.

OBJECTIFS DE LA CERTIFICATION

- CCP1 - Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur.
- CCP2 - Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement.

ORGANISATION

Prérequis, durée et moyens mobilisés

Les conditions d'accès et les ressources prévues pour accompagner le candidat dans de bonnes conditions.

PRÉREQUIS

- ✓ Être titulaire du permis B.
- ✓ Être titulaire du BEPECASER ou d'un diplôme antérieur.
- ✓ Avoir exercé tout ou partie des activités mentionnées dans le référentiel emploi, activités et compétences (REAC).
- ✓ Avoir exercé une activité professionnelle salariée (CDI, CDD, intérim), non salariée, bénévole ou de volontariat, ou être inscrit sur la liste des sportifs de haut niveau mentionnée au premier alinéa de l'article L. 221-2 du code du sport.
- ✓ Ou avoir exercé des responsabilités syndicales, un mandat électoral local ou une fonction élective locale en rapport direct avec le contenu de la certification visée.
- ✓ Être détenteur d'une demande de recevabilité auprès de France VAE.

DURÉE FORMATION	DURÉE EXAMEN	EFFECTIF MOYEN
70 h	**5 h 15**	**2 candidats**
10 journées	ensemble des épreuves	accompagnement en petit groupe

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable administratif	M. ANQUETIL Ludovic - titulaire du BEPECASER, mention deux roues, CQP RUESRC.
Responsable pédagogique	M. DUGUE Denis - titulaire du BAFM.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Individuel : Tomes officiels n° I, II, V du code de la route, guide de la route, code de la conduite, livret de suivi pédagogique, dossier assurance, fiches thématiques, photocopies, kits éditeurs, guide formateur REMC, GECASER B, véhicule pour examen.

Collectif : Salles pédagogiques d'enseignement, vidéo-projecteurs, ordinateurs, maquettes, véhicules et piste routière.

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Programme de formation

Un accompagnement centré sur la formalisation de l'expérience, la préparation des épreuves et la conception d'actions de sensibilisation.

PROGRAMME

- ✓ Aide méthodologique à la description des activités et de l'expérience du candidat correspondant aux exigences du référentiel de la certification visée.
- ✓ Formalisation du dossier de validation.
- ✓ Préparation de l'entretien avec le jury.
- ✓ Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière.
- ✓ Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles.
- ✓ Étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel.
- ✓ Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés.
- ✓ Mise en situation professionnelle.

LIEUX DE FORMATION

ALBI	RÉALMONT
RMV Auto-école 56 avenue Maréchal Foch 81000 Albi	RMV Auto-école 31 boulevard Gambetta 81120 Réalmont

Certaines journées peuvent être délocalisées à Réalmont en fonction des besoins techniques et pratiques.

MODALITÉ DE SUIVI

Une attestation de présence signée par le stagiaire et le formateur est remise en fin de formation.

CERTIFICATION

Modalités des examens

Les épreuves sont organisées par blocs de compétences, puis complétées par l'épreuve finale de validation du titre professionnel.

CCP1 - FORMER DES APPRENANTS CONDUCTEURS

DURÉE TOTALE	QUESTIONNAIRE	SÉANCE COLLECTIVE	SÉANCE INDIVIDUELLE
3 h 45	**45 min**	**1 h**	**1 h**
CCP1	questionnaire professionnel	sécurité routière	formation à la conduite

- Entretien technique : 1 h.

CCP2 - SENSIBILISER LES USAGERS DE LA ROUTE

DURÉE TOTALE	PRÉSENTATION ORALE	ENTRETIEN TECHNIQUE
1 h	**30 min**	**30 min**
CCP2	action de sensibilisation	échange avec le jury

- Rapport de l'action de sensibilisation à la sécurité routière.

ÉPREUVE FINALE - VALIDATION DU TITRE PROFESSIONNEL

- DP - Dossier professionnel.
- Entretien final : 30 min.

NB : en cas de non-obtention du titre, le jury peut attribuer un des certificats de compétences professionnelles (CCP) composant le titre.

RÉFÉRENCES ET DÉLAI D'ACCÈS

Certification : qualification de niveau 5 - RNCP 41862, publiée le 22/01/2026. Certificateur : ministère chargé de l'Emploi.

Référence examen : arrêté du 21 juillet 2016 portant règlement général des sessions d'examen pour l'obtention du titre professionnel du ministère chargé de l'Emploi.

Délai d'accès : immédiat, sous réserve d'un minimum de 2 stagiaires et de l'acceptation du financement.

QUALITÉ DE L'ACCUEIL

Accessibilité, résultats et coût

Des modalités d'accueil étudiées au cas par cas et des indicateurs de résultats présentés de manière transparente.

ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre centre de formation s'engage à garantir l'accessibilité de ses formations aux personnes en situation de handicap. Chaque demande sera étudiée avec attention afin d'adapter au mieux nos modalités pédagogiques et organisationnelles, dans le respect des besoins spécifiques de chacun.

INDICATEURS DE RÉSULTATS

Année	Candidats	Réussite	Satisfaction
2021	3	**100 %**	**82 %**
2023	3	**100 %**	**90 %**
2024	4	**100 %**	**94 %**
2025	2	**100 %**	**95 %**
2026	1	**100 %**	**95 %**

COÛT DE LA FORMATION

TOTAL

2 500 €

Net de taxe

DÉMARCHES

Inscription et pièces à fournir

Pour préparer votre dossier, contactez directement notre centre de formation à Albi.

CENTRE DE FORMATION - ALBI

56 avenue Maréchal Foch
81000 ALBI

CONTACT

05 63 47 01 18
06 25 98 39 69
rmv.albi@orange.fr
ludox79@gmail.com

PIÈCES À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- ✓ 1 photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- ✓ 1 photocopie recto-verso du permis de conduire.
- ✓ 1 photocopie recto-verso de l'autorisation d'enseigner.

DOCUMENTS ANNEXES

Programme de formation détaillé	Calendrier de formation	Conditions générales de vente

RMV FORMATION PRO

Un accompagnement personnalisé pour valoriser votre expérience et préparer votre certification.

INFORMATIONS CONTRACTUELLES

Conditions de vente d’un stage

Les dispositions ci-dessous reprennent les conditions figurant dans le document source, avec une présentation plus lisible.

CONDITIONS APPLICABLES

1	L’inscription au stage de formation ne sera définitive qu’après réception de l’ensemble des pièces nécessaires à la constitution du dossier et d’un chèque de caution d’un montant de 500 €.
2	Les tarifs indiqués ne comprennent pas les frais éventuels de transport, de repas ni d’hébergement des stagiaires.
4	Les programmes de formation indiqués sur les fiches descriptives ne sont donnés qu’à titre indicatif. Ils peuvent être modifiés en fonction de la réglementation.
5	La durée moyenne de nos stages est de 70 heures ; la journée a une durée moyenne de 7 heures.
6	La clôture des inscriptions est fixée avant la veille du début d’une session.
7	En cas d’annulation d’un stage complet ou de renonciation à l’envoi d’un stagiaire dans le centre de formation, les règles suivantes sont applicables :

- Désistement notifié moins de 20 jours avant la date de début du stage : 25 % du montant de la caution restent acquis à RMV Auto-école.
- Désistement notifié dans les 8 jours précédant la date de début du stage : 50 % du montant de la caution restent acquis à RMV Auto-école.
- Désistement notifié au-delà de la limite d’inscription : la totalité du montant reste acquise à RMV Auto-école.

8	RMV Formation se réserve le droit discrétionnaire d’exclure de son stage toute personne qui ne suivrait pas les directives du règlement intérieur remis aux participants le premier jour de l’entrée en stage, après respect des articles R. 922-6, R. 922-3, R. 922-4 et R. 922-5 du Code du travail.
9	Cette brochure d’information ne constitue pas un document contractuel. L’organisme de formation se réserve le droit d’apporter des modifications quant aux contenus et tarifs des stages proposés.

Mise à jour : 09/2026